

220C0013
FR0004037125-FS0003

2 janvier 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

APRIL
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 2 janvier 2020, la société de droit luxembourgeois Persée Participations¹ (4 rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg) a déclaré avoir franchi en baisse, le 31 décembre 2019, les seuils de 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société APRIL et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions APRIL hors marché.

¹ Contrôlée par M. Christian Burrus.